

Calendrier prévisionnel des appels à projets 2026 "Action culturelle et territoriale"							
Mis à jour le 18 décembre 2025							
NOM	PARTENAIRES	OUVERTURE	CLOTURE	Lien vers la démarche	Descriptif AAP	BENEFICIAIRES	
Eté Culturel - Rouvrir le monde	DRAC	En attente de renouvellement pour 2026	En attente de renouvellement pour 2026		Le dispositif <i>Eté Culturel - Rouvrir le Monde et Plan Camping</i> consiste en l'installation de résidences artistiques à mission mixte de création et de transmission sur tout le territoire régional PACA pendant l'été entre juillet et août, dans des lieux accueillant du public (petite enfance, enfance, jeunesse, adultes en situation spécifique, familles et tout public) ainsi que des tournées dans les camps de petites formes pour le jeune public assorties d'ateliers de pratique artistique.	Artistes résident en PACA - public de la région PACA hors temps scolaire - été	
Culture Santé	Région /ARS/DRAC	17 novembre 2025	14 janvier 2026	https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/culture-sante-handicap-et	Le programme régional <i>Culture et Santé</i> 25-28 invite les structures de santé à coopérer avec une structure culturelle pour mettre en œuvre un projet de résidence artistique en milieu de santé et à inscrire une démarche artistique et culturelle dans leur projet d'établissement et de santé. Cet appels à projets décline la politique interministérielle initiée en 1999 et renouvelée en 2025 par la convention nationale Culture Santé entre le ministère de la Santé et le ministère de la Culture.	public des établissements relevant de la tutelle de l'ARS	
Culture Justice	DISP/PJJ/DRAC	25 septembre 2025	9 janvier 2026	https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/culture-et-handicap-et	Soutien au développement de la pratique artistique dans les établissements pénitentiaires et les services ou établissements de la protection judiciaire de la jeunesse. Projets d'action culturelle et d'éducation artistique et culturelle portés par un partenaire culturel engagé dans une pratique de création et de diffusion.	détenus majeurs (DISP) et jeunes sous main de justice (PJJ)	
Culture et lien social (CLS)	PEDEC13/DRAC	17 novembre 2025	14 janvier 2026	https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/culture-et-lien-social	Le dispositif <i>Culture et lien social</i> a pour but de développer des actions d'éducation artistique et culturelle à destination des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il est mis en place par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région dans laquelle le projet est réalisé en partenariat avec les autres services de l'état concerné par cette politique.	habitants des quartiers prioritaires de la région Provence Alpes Côte d'Azur	
C'est mon patrimoine (CMP)	DREETS/DRAC	En attente de confirmation nationale du renouvellement pour 2026	En attente de confirmation nationale du renouvellement pour 2026		Les patrimoines (architecture, musées, monuments, archéologie, patrimoine immatériel, paysages, archives, etc.) sont présents sur l'ensemble des territoires et s'inscrivent dans une proximité étroite avec les habitants. <i>C'est mon patrimoine !</i> est une opération d'éducation artistique et culturelle proposant aux enfants, aux jeunes et à leurs familles de s'approprier par la pratique artistique les lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections pendant les temps extrascolaires, ou périscolaires. Il repose sur les trois piliers de l'EAC : la rencontre avec les œuvres, la connaissance des arts et du patrimoine et la pratique artistique avec les artistes.	Enfants et jeunes de 6 à 17 ans, Hors temps scolaire, habitant en OPV (60% minimum) ou zones rurales isolées	
Education aux Médias et à l'information (EMI) + Résidences de journalistes	DRAC	En attente renouvellement	En attente renouvellement		L'éducation aux médias et à l'information doit donner aux citoyens et en particulier aux jeunes les moyens de se réapproprier l'information et la liberté de se forger leur propre opinion. Le ministère de la Culture soutient l'éducation aux médias et à l'information en allouant une subvention aux porteurs de projets. La DRAC soutient deux types de projets : - les projets d'éducation aux médias, à l'information et aux images - les résidences des journalistes.	Enfants et jeunes de 6 à 17 ans, Hors temps scolaire; Habitants Professionnels des médias et de l'information; Journalistes	
Action culturelle et langue française	DRAC	En attente renouvellement	En attente renouvellement		Langue maternelle pour les uns, langue du pays d'accueil pour d'autres, la langue française permet la communication entre tous. Dans un objectif d'intégration linguistique et de lutte contre l'illettrisme, le ministère de la Culture soutient des projets et formes de médiation adaptés aux personnes ayant une maîtrise insuffisante du français, par le biais du programme Action culturelle et langue française (ACLF).	adultes allophones, en situation d'illettrisme, jeunes en situation de fragilité linguistique, jeunes 16-25 ans sans emploi, personnes sous main de justice (territoires prioritaires privilégiés)	
Premières pages	DRAC	1 octobre 2025	31 décembre 2025	https://www.demarches-simplifiees.fr/commerce/r/aide_transmission-action-lifl	Le dispositif initié en 2009 a pour but de sensibiliser les familles, notamment les plus fragiles et les plus éloignées du livre, à l'importance de la lecture, dès le plus jeune âge. Le programme s'inscrit par ailleurs dans une démarche d'éducation artistique et culturelle. Un rapport précoce au livre et à la lecture sous toutes ses formes, avant l'entrée à l'école maternelle ou pendant la période de pré-scolarisation, favorise en effet l'accès aux arts et à la culture. L'AAP est lancé en direction des collectivités (Conseils départementaux et EPCI) pour des projets qui concernent les 0-3 ans et associent professionnels de la lecture et de la petite enfance.	Les 0-3 ans, les familles et les professionnels du livre et de la petite enfance	
Des livres à soi	DRAC	1 octobre 2025	31 décembre 2025	https://www.demarches-simplifiees.fr/commerce/r/aide_transmission-action-lifl	Depuis 2015, Des livres à soi conçu par le Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ) en Seine-Saint-Denis favorise l'inclusion sociale, démocratise la lecture en accompagnant des parents en difficulté d'accès à l'écrit et à la lecture, dans l'acte de lire des histoires à leurs enfants. L'AAP est lancé en direction des communes pour des projets associant une médiathèque et un acteur du champ social comprenant formation à la médiation littéraire, ateliers pour les parents, sorties culturelles et un événement.	Parents	
Lecture Loisir	DRAC	1 octobre 2025	31 décembre 2025	https://www.demarches-simplifiees.fr/commerce/r/aide_transmission-action-lifl	Depuis 2024, Lecture Loisir a pour objectif de sensibiliser les 6-15 ans à la lecture et former les professionnels de la jeunesse à la lecture loisir. Cet AAP soutient les collectivités ou les associations ayant un projet comprenant un volet formation des professionnels du livre et de l'animation, un volet aménagement de points lecture dans les lieux d'accueil de jeunes, un volet activités artistiques et culturelles autour du livre.	6-15 ans	
Tiers Lieux (AAI 2025 en cours)	DRAC	1 octobre 2025	19 octobre 2025	https://www.demarches-simplifiees.fr/commerce/r/aide_transmission-action-lifl	L'appel à initiatives « Tiers lieux en Provence Alpes Côte d'Azur » s'adresse principalement aux tiers lieux résidants en zones prioritaires (ruralité ou quartier prioritaire de la politique de la Ville). Pour l'édition 2025, une attention particulière sera donnée aux projets faisant appel à des journalistes professionnels afin développer des initiatives sur le droit à l'information.	Toute association ou collectivité territoriale souhaitant créer ou développer un tiers – lieu culturel ou encore développer un tiers lieu au cœur d'un réseau d'acteurs culturels locaux sur son territoire d'action.	
Fonds d'Entraide aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs	DGCA/DRAC/ réseaux d'éducation populaire	Pas d'appel à projets en 2025	Pas d'appel à projets en 2025		Le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs (FEIACA) permet de soutenir des initiatives artistique et culturelle de groupes amateurs. Le ministère de la Culture soutient ces initiatives par l'intervention artistique du professionnel qui accompagne le projet.	Amateurs fédérés en groupe de pratique artistique	
Plan Fanfare	Administration centrale / instruction DRAC / Fédérations nationales	18 décembre 2025	28 février 2026	https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/plan-fanfare	Le plan en faveur des fanfares, mis en œuvre en 2021 et 2022 s'inscrit dans le cadre d'un soutien renforcé aux pratiques culturelles et artistiques des français. Il vise à soutenir et accompagner les projets de musiciens amateurs, regroupés en association, dans le cadre de fanfares et d'orchestres d'harmonie. Fort de sa réussite, ce plan a été reconduit et amplifié en 2023.	Musiciens amateurs, regroupés en association, dans le cadre de fanfares et d'orchestres d'harmonie	
Fonds de Soutien aux Médias d'Information Sociale de Proximité	National, délégation	En attente renouvellement	En attente renouvellement		Le Fonds de Soutien aux Médias d'Information Sociale de Proximité (FSMISP) accompagne financièrement le développement des médias ancrés localement. Son objectif ? Soutenir une information de proximité qui renforce le lien entre les habitants d'un quartier, d'une ville, d'un département ou d'une région.	Médias de proximité	
AAP PNR Terres de Légendes	Interparc des PNR PACA - Région	En attente de renouvellement sous une nouvelle forme en 2026	En attente de renouvellement sous une nouvelle forme en 2026		Soutien aux projets de résidences de 12 semaines dans un PNR : 50% tps de création et 50% tps de transmission - projet culturel de territoire	Artistes ou ensembles artistiques	